

Les entretiens de

Grain de sel

Entretien avec Bassiaka Dao, président de la Confédération paysanne du Faso, président de la Fepa-B



Le prochain dossier de *Grain de sel* traitera de la question des « Jeunes ruraux », que se passe-t-il au Burkina Faso pour les jeunes ruraux ?

La question des jeunes est très importante : pour l'agriculture de demain, il faut s'appuyer sur l'existant. La CPF elle-même est une organisation jeune. Elle est née de la rencontre de cinq OP faitières à Bobo Dioulasso en 2002 : la fédération des professionnels agricoles du Burkina (Fepa-B) ; l'Union nationale des producteurs de coton du Burkina (UNPCB) ; la Fédération des jeunes professionnels agricoles du Faso (FNJPAF) ; la Fédération nationale des femmes rurales du Burkina (Fenafer-B) ; la Fédération des éleveurs du Burkina (FEB).

J'ai 56 ans, j'ai commencé en 1966, demain je vais prendre ma retraite. Or aujourd'hui il n'existe rien pour les jeunes, ou presque : avant, il existait des centres de formation des jeunes ruraux. Ces centres ont périclité avec les mesures d'ajustement structurel, faute de moyens. En 1997, l'État a suscité la mise en place d'une union des jeunes, et un programme d'installation des jeunes dans leur terroir.

Qu'entend-on précisément par « jeunes » ? La question n'a jamais vraiment fait l'objet d'un consensus. À 40 ans, on est toujours jeune agriculteur, même si on n'est pas le même à 40 ans qu'à 18. Mais la limite des 40 ans est désormais officiellement retenue après 40 ans, on n'est plus considéré comme un jeune paysan.

Les entretiens de

Grain de sel

La confédération paysanne du Faso de son côté appuie les jeunes à mieux se structurer en tant que groupe spécifique marginalisé (à l'instar des femmes). La plupart du temps, les parcelles sont attribuées au chef de famille, et les femmes et les jeunes ne sont pas prioritaires. Or c'est précisément cette frange de la population qui doit relever le défi de l'agriculture.

La CPF a remarqué que souvent, on parle des jeunes sortis des universités. Or nous voulons parler de la relève du monde rural, des jeunes restés dans les campagnes, qui n'ont pas accès à l'université. Nous devons les appuyer à mener le combat. Sinon, demain il n'y aura plus d'agriculture. La CPF développe donc les activités suivantes à leur attention :

- des formations pour la fédération des jeunes agriculteurs ;
- des formations à la gestion d'une entreprise agricole ;
- des formations en organisation et gestion des organisations à la base ;
- des formations à la maîtrise et la gestion de l'eau sur les périmètres irrigués.

Les centres de formation des jeunes ruraux existent toujours, ils ont été repris par les OP, qui les font vivre tant bien que mal, ils disposent d'un minimum de moyens, souvent hérités de l'époque où l'État les soutenait (lieu, charrue, parfois un âne...).

Outre les centres de formation des jeunes ruraux et la FNJPAF, la Fepa-B a un programme pour les jeunes, tout comme elle développe un programme spécifiquement pour les femmes. Le programme est orienté vers la demande des jeunes. Il ne s'agit pas pour la Fepa-B de définir les besoins des jeunes, mais bien au contraire, de faire remonter leurs besoins afin de mieux y répondre. Il est important que les jeunes définissent eux-mêmes leurs propres besoins.

La CPF n'appuie pas spécifiquement ces programmes aujourd'hui, mais elle y porte une attention particulière, et les appuiera sûrement à l'avenir.

Les entretiens de

Grain de sel

Vous venez d'être élu président de la Confédération paysanne du Faso, quels chantiers entendez-vous promouvoir ?

Nous avons lancé un diagnostic de toutes les fédérations existantes, avec un recensement des membres individuels sur le terrain. La CPF met actuellement en place une base de données. On sait ainsi que la Fepa-B compte 251 000 membres, mais les informations sur les autres fédérations sont pour l'instant moins précises. Or il est très important que la CPF dispose de telles informations, plus elle saura quels sont ses membres avec précision, plus nous aurons de poids. Notre prochain objectif est de prélever une cotisation individuelle de 100 FCFA par membre. À titre individuel, cette somme ne grèvera pas des budgets (il s'agit d'une cotisation annuelle), mais pour une fois l'ensemble des cotisations prélevées, nous devrions obtenir une somme significative (environ 80 M FCFA¹) qui permettra à la CPF de mieux asseoir ses activités au niveau national.

J'ai par ailleurs personnellement entamé une tournée dans tout l'Ouest du Burkina Faso, tournée menée par d'autres représentants de la CPF dans le reste du pays, pour rapprocher la confédération de ses membres. Nous avons associé la presse régionale et nationale à cette tournée, qui a été particulièrement bien relayée, et s'avère fructueuse. Pour mobiliser les acteurs du monde rural au mieux, la prochaine journée du paysan (le 8 février) sera centrée sur deux revendications : la mise en place d'une centrale d'achat pour les intrants, et la création d'un prix minimum garanti au niveau national. La CPF tient à ces revendications : les intrants sont si chers que leur usage limité ne permet pas d'optimiser la production, quant aux prix de vente des productions agricoles, ils sont pour la plupart insuffisants, ne permettant pas aux producteurs de vivre décemment de leur métier.

Entretien réalisé par Anne Perrin à Ouagadougou (Burkina Faso) le 2 février 2007.

¹ Soit environ 122 000 euros